

Fake News au Moyen Âge et à l'ère numérique Forger le faux.

Paul Bertrand
UCLouvain / Louvain-la-Neuve

Monjos del segle XII van falsificar un pergamí per quedar-se amb una església

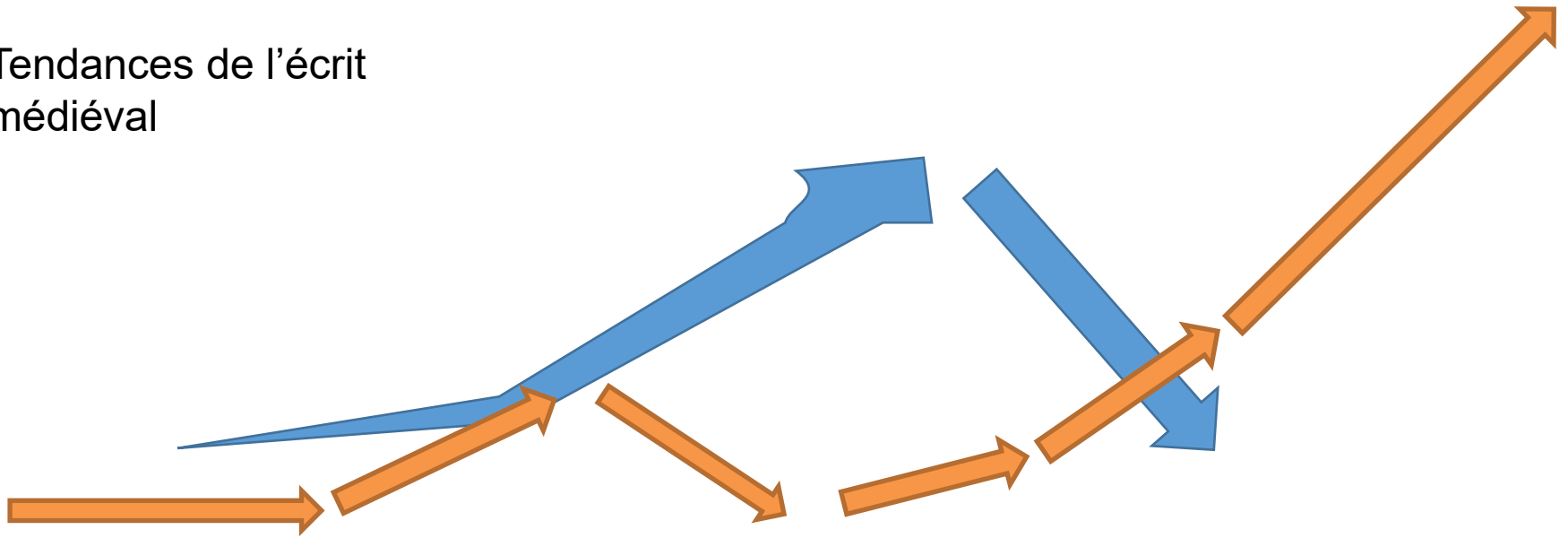
El document fals modifica l'original del segle X, un engany històric que es descobreix amb les tècniques actuals més de vuit segles després

Judith Casaprima Sagués

30/11/2022 - 18.16 | Actualitzat 30/11/2022 - 20.51



Tendances de l'écrit médiéval

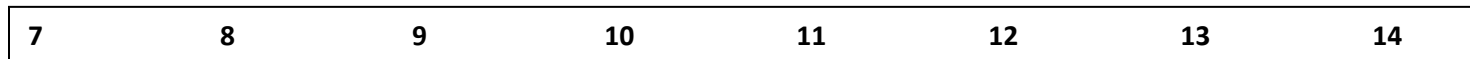
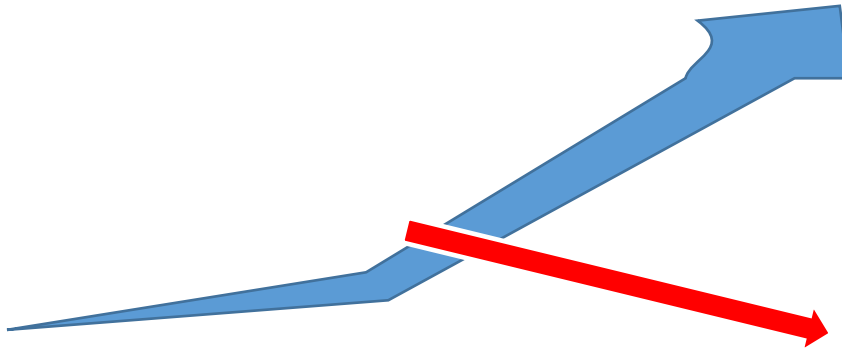


Production/conservation forgerie



Production/conservation écrit
(diplomatique)

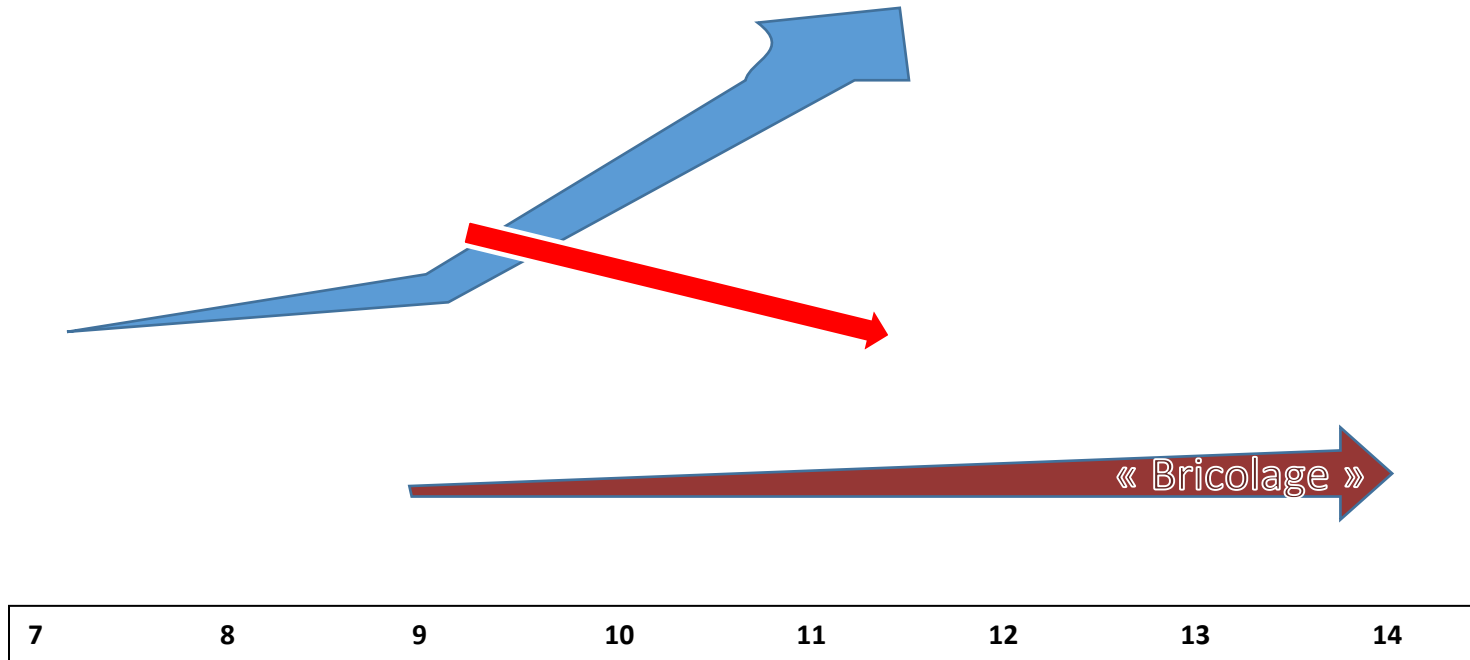
Tendances de l'écrit médiéval



 Production/conservation Forgerie

 Autorité de l'écrit (droit)

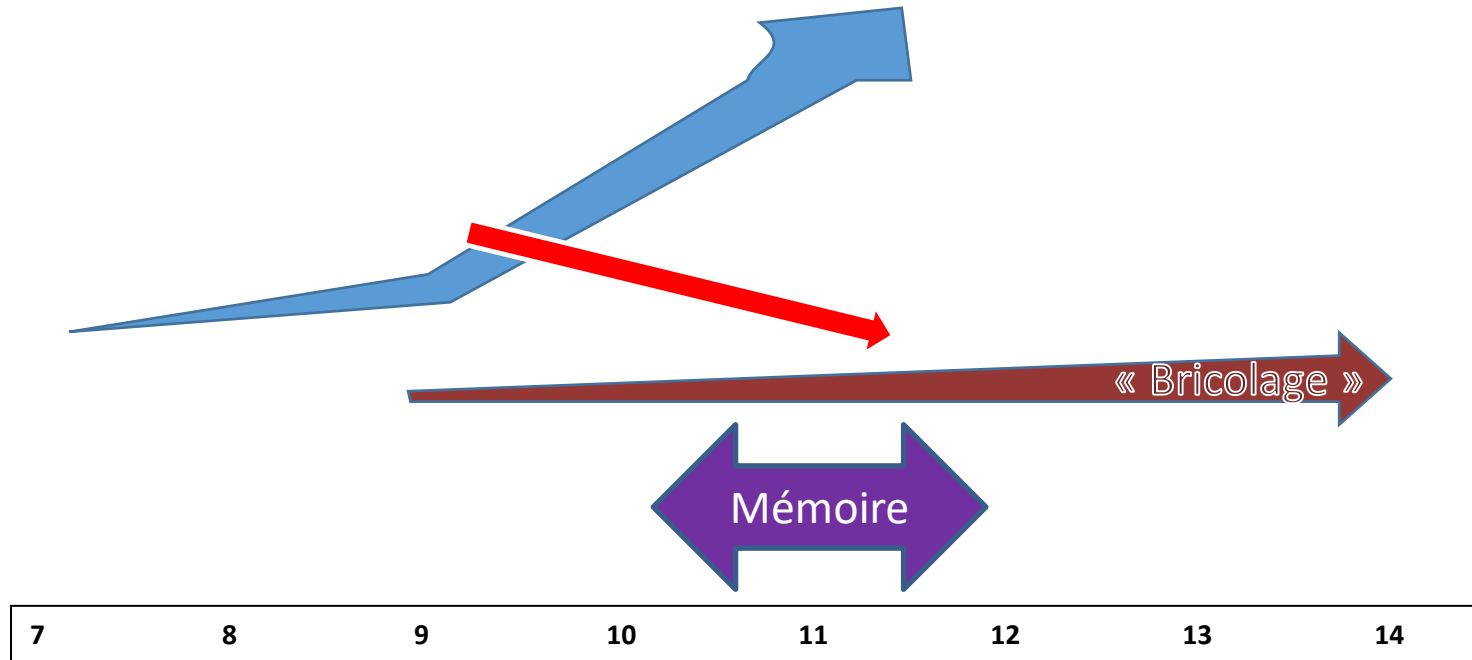
Tendances de l'écrit médiéval



→ Production/conservation Forgerie

→ Autorité de l'écrit (droit)

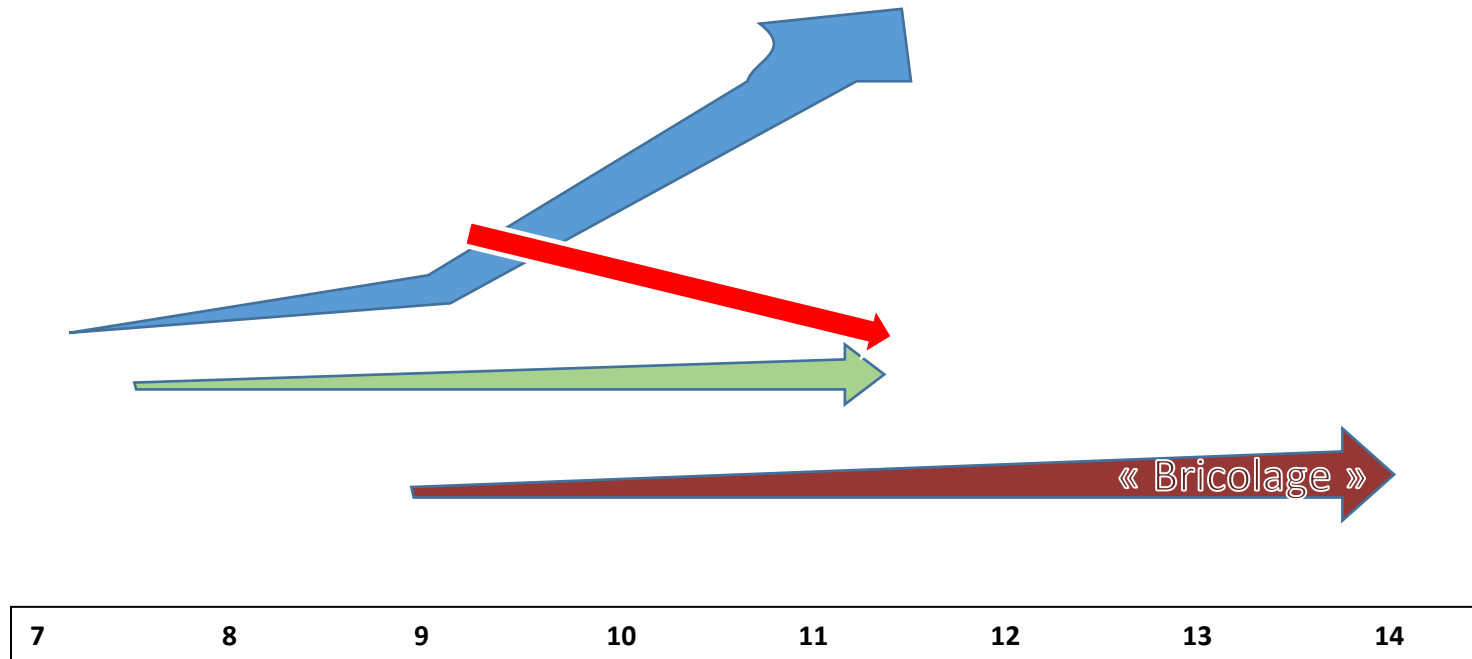
Tendances de l'écrit médiéval



 Production/conserver Forgerie

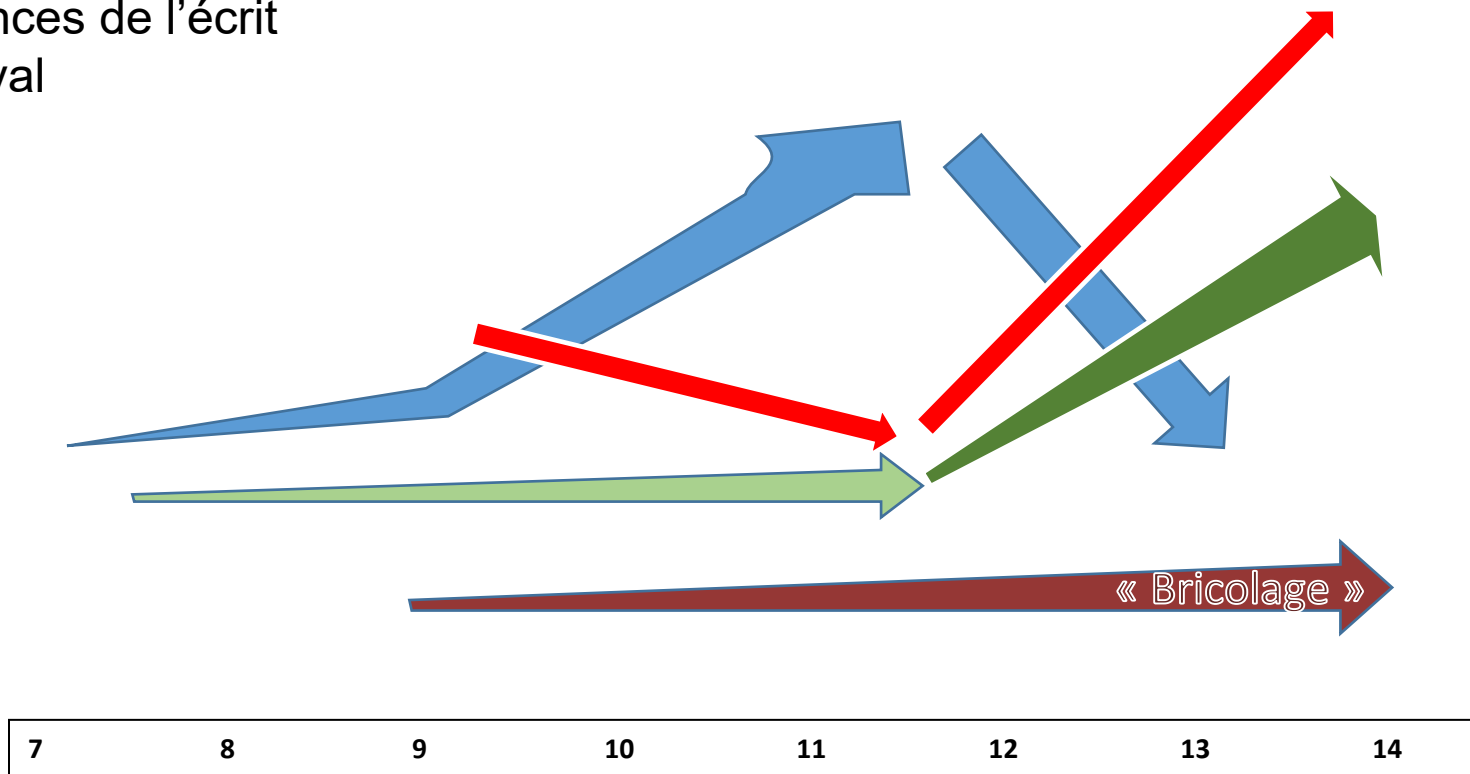
 Autorité de l'écrit (droit)

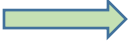
Tendances de l'écrit médiéval



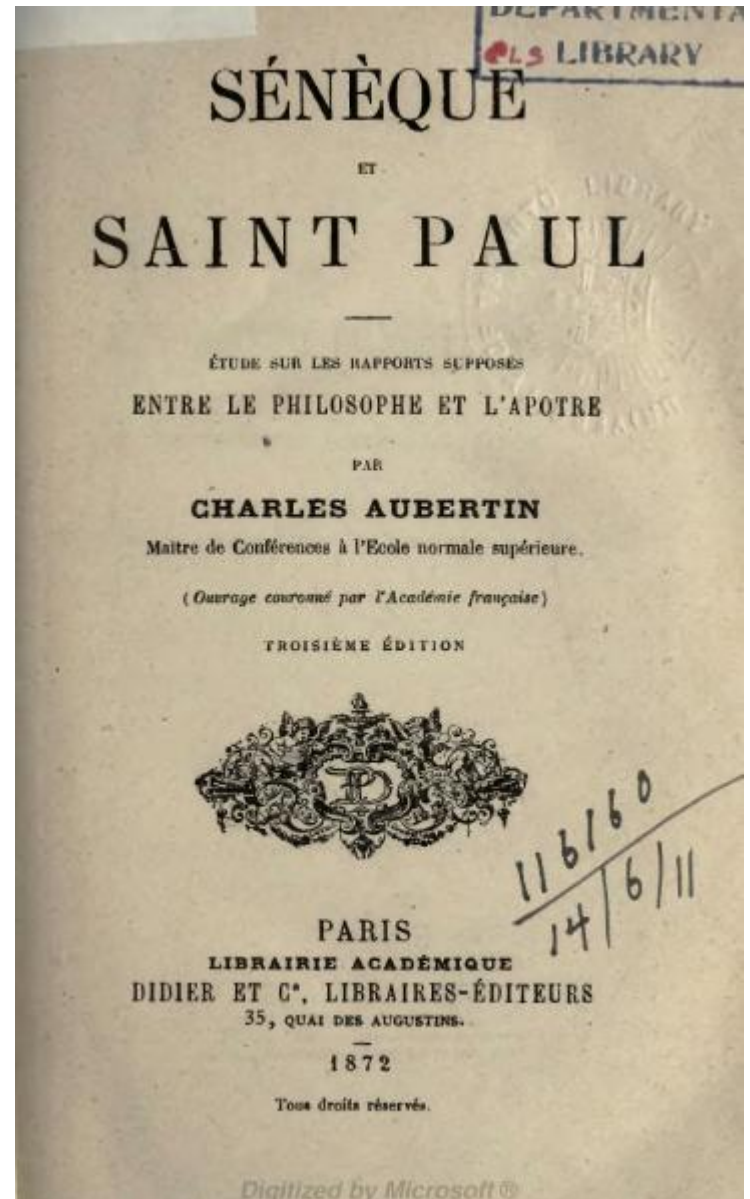
-  Production/conservation Forgerie
-  Fictionnalisation
-  Autorité de l'écrit (droit)

Tendances de l'écrit médiéval



-  Production/conservation Forgerie
-  Fictionnalisierung
-  Fiction
-  Autorité de l'écrit (droit)

Dossier 1: La correspondance de Sénèque et de Paul



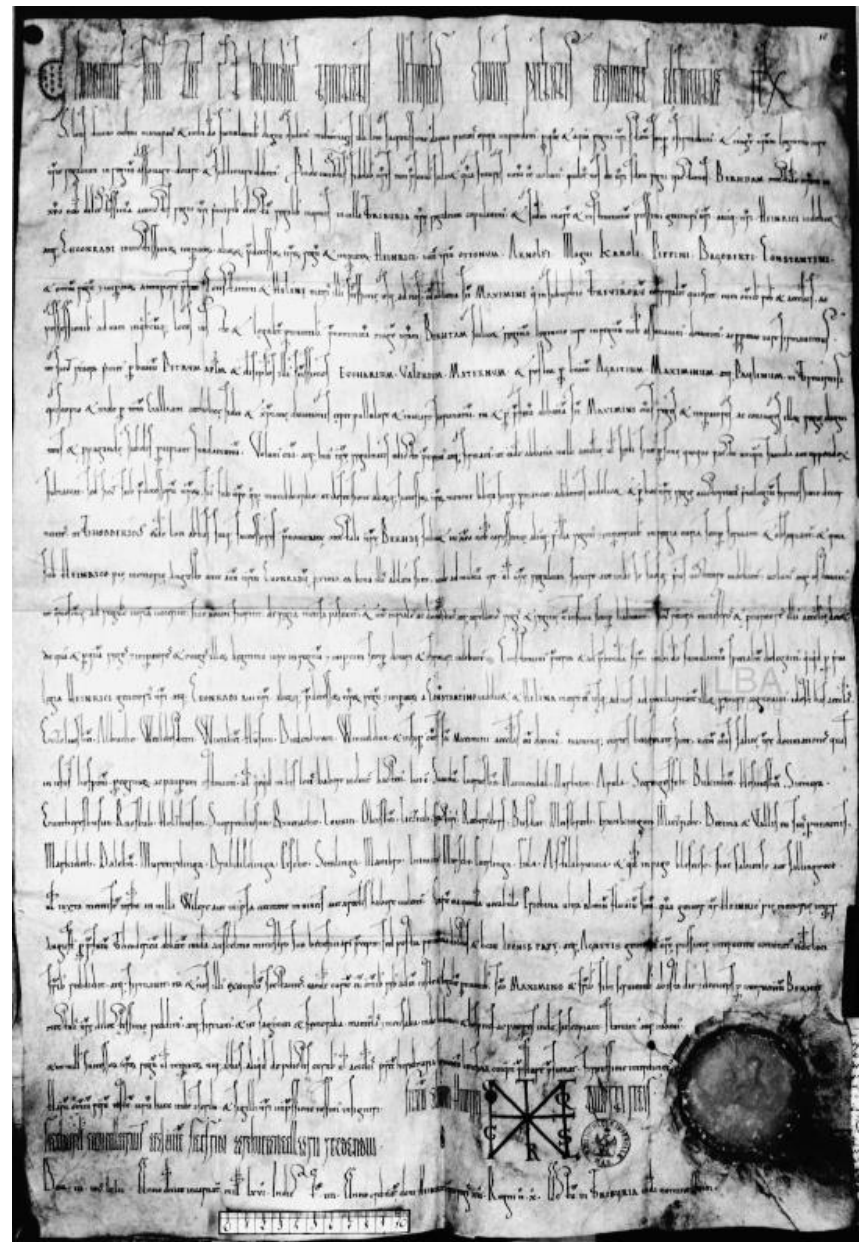
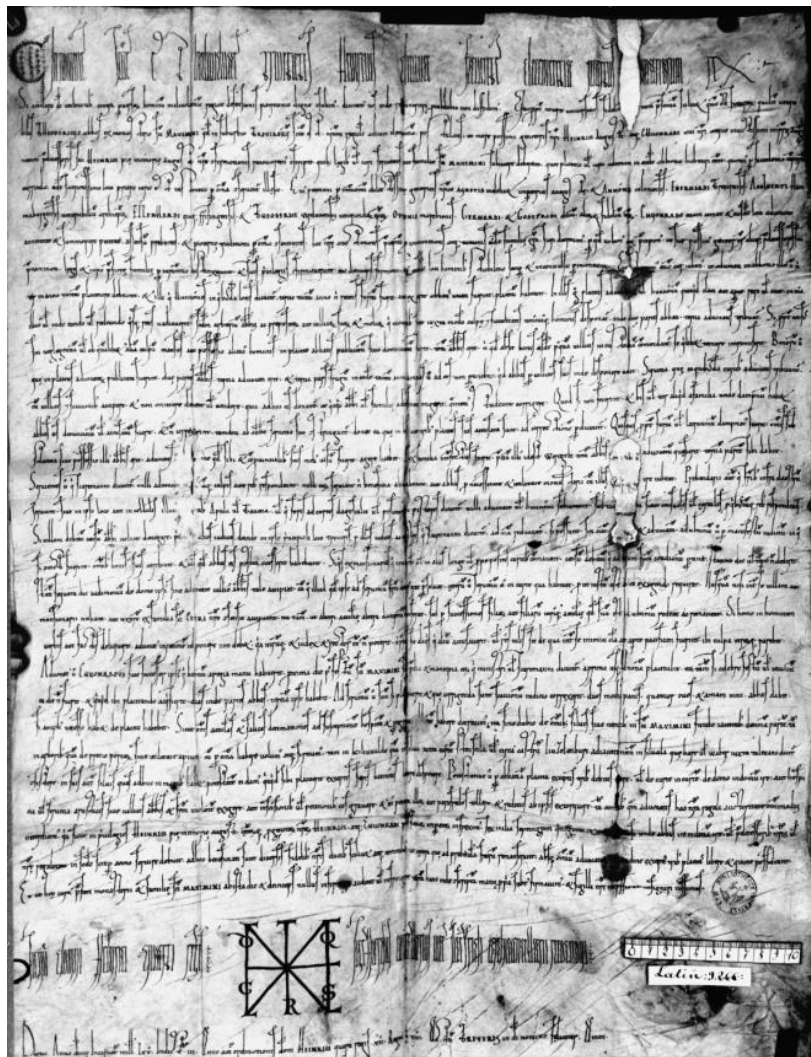
IV. Annaeo Senecae Paulus salutem.

Quotiescumque litteras tuas audio, praesentiam tui cogito nec aliud existimo quam omni tempore te nobiscum esse. Cum primum itaque venire coeperis, invicem nos et de proximo videbimus. Bene te valere opto.

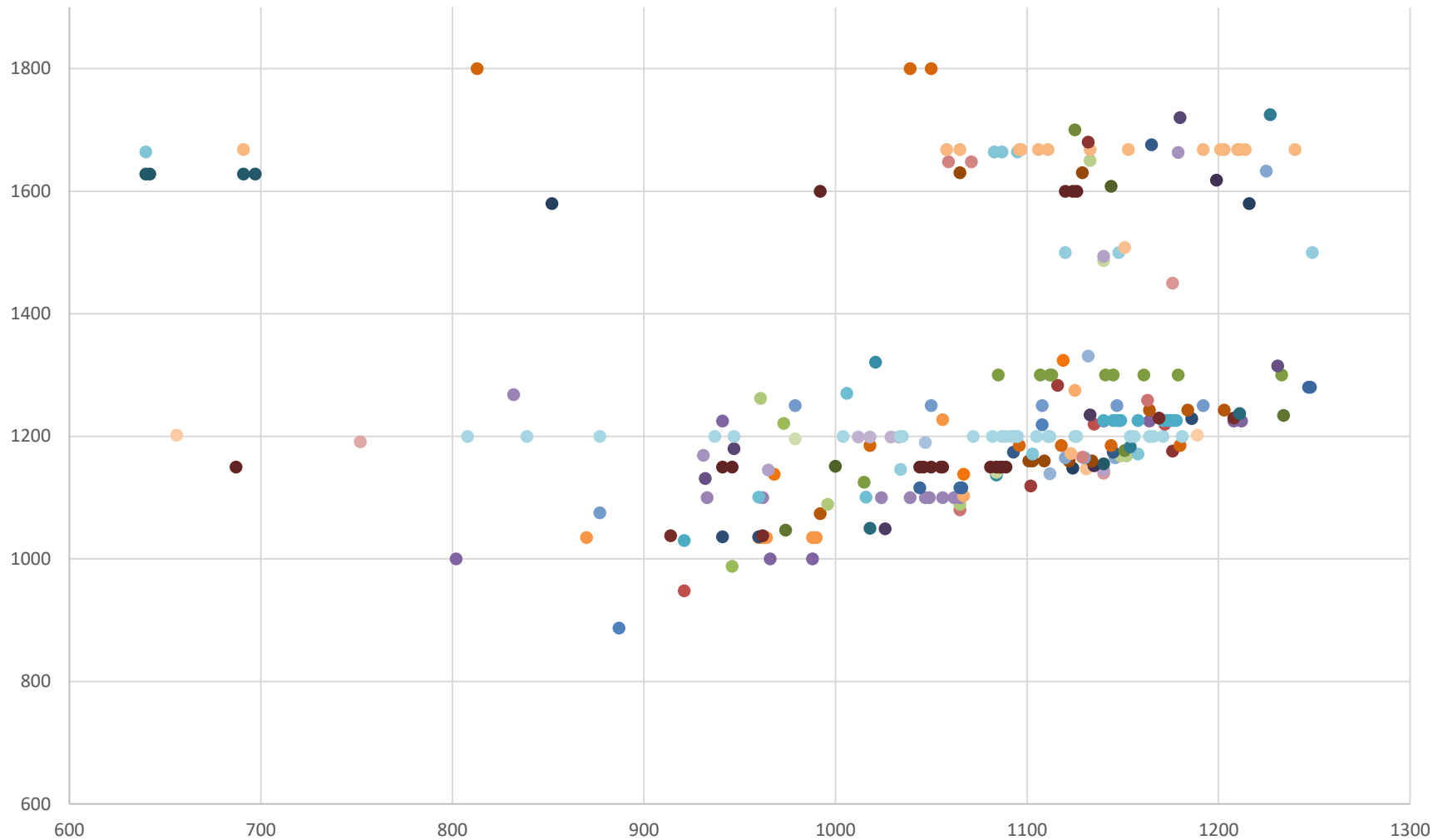
V. Seneca Paulo salutem.

Nimio tuo secessu angimur. Quid est? Quae te res remotum faciunt? Si indignatio dominae, quod a ritu et secta veteri recesseris et aliorum converteris, erit postulandi locus, ut ratione factum, non levitate hoc existimet. Bene vale.

Dossier 2 : Au cœur de la forgerie. Diplomatique.



Les faux dans Diplomata belgica: une mise en parallèle des chartes datées et de leur date de falsification



Dossier 5.

Le dossier Innocent III

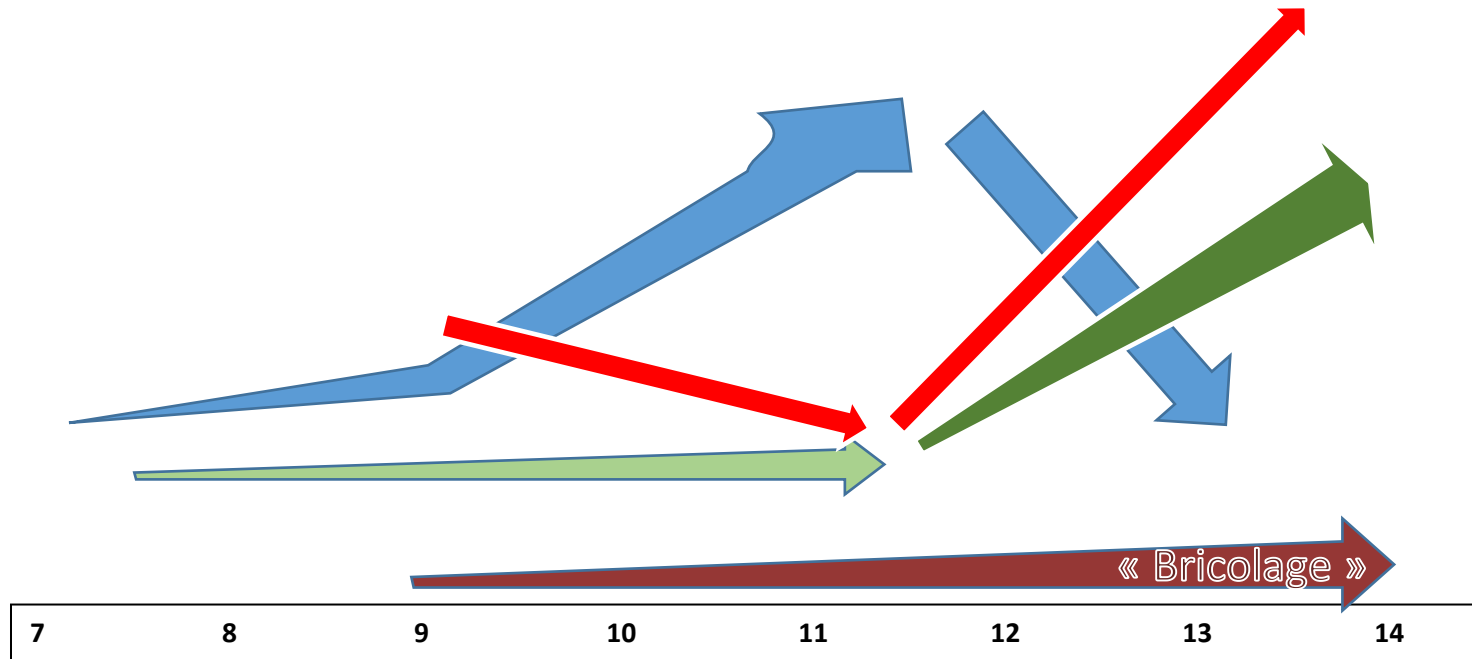
Innocent III et le monde du faux : jurisprudence et critique externe

« Bien que nous commençons à douter quelque peu face au style du dictamen et la forme de l'écriture, nous trouvons cependant la bulle vraie, ce qui d'abord provoque en nous une forte admiration, car nous savons que ces lettres n'ont jamais émané de nous, à notre avis. Examinant donc plus précisément la bulle, nous trouvons, dans sa partie supérieure, où adhère le fil, qu'elle est quelque peu boursouflée. Et quand nous faisons tirer quelque peu sur ce fil du côté boursoufflé, sans violence, la bulle restant dans l'autre fil, le fil de ce côté se sépare d'elle sans aucune difficulté et en son sommet apparaissait même un indice d'incision/insertion. Par cela nous avons débusqué le faux avec certitude que, la bulle ayant été extraite d'autres lettres, a été insérée à celles-ci par les vices de la fausseté, comme nous le comprenons plus complètement de ces lettres-ci, que nous vous envoyons pour qu'elles vous soient remises en mains propres, pour une plus grande certitude »

Innocent III et le monde du faux : jurisprudence et critique interne

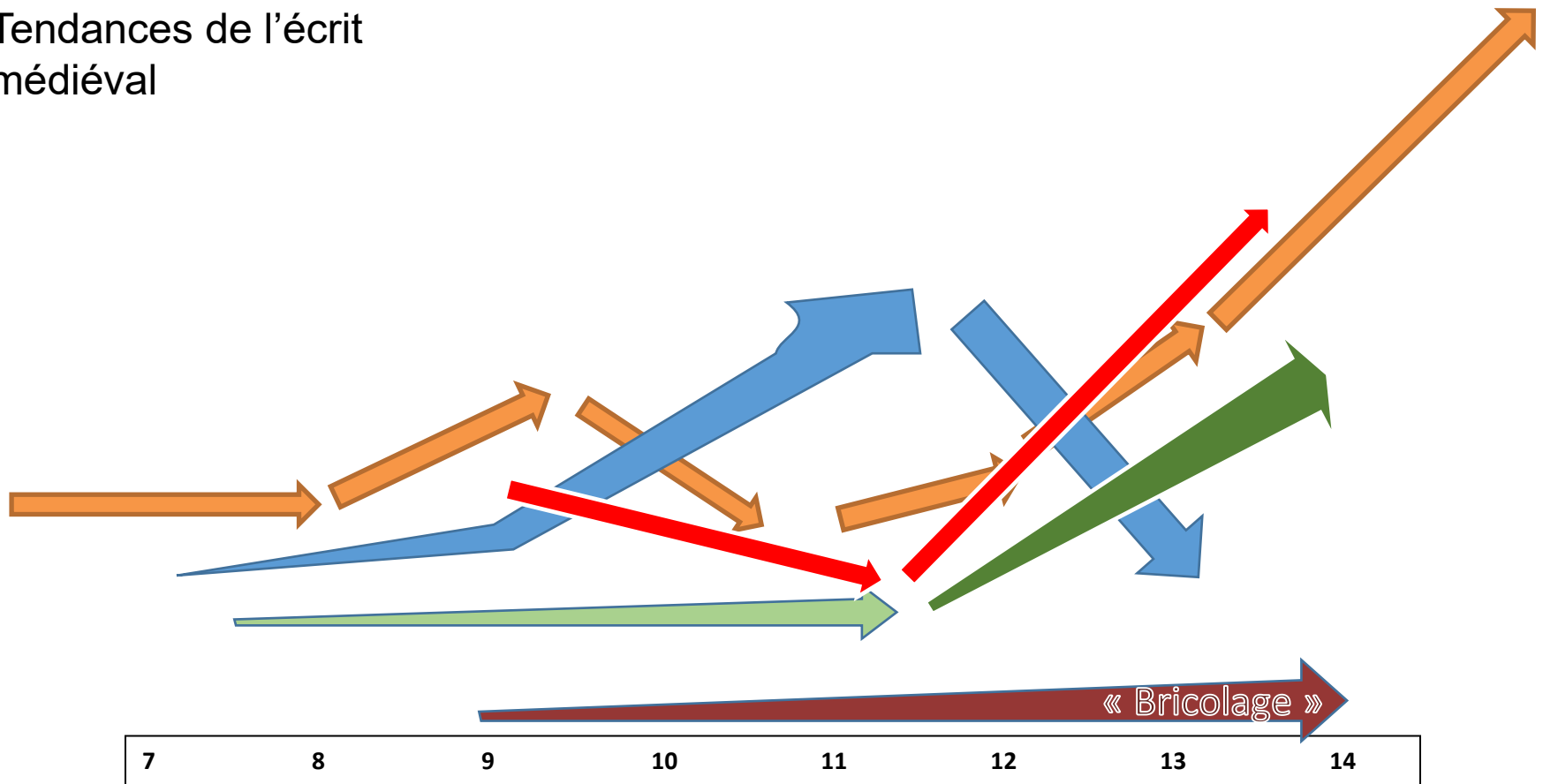
« Au vu des mensonges largement diffusés, nous demandons que, si vous êtes confrontés à quelque chose de semblable, vous n'y croyiez pas, ni ne soyez émus par des paroles ou lettres envoyées sous notre nom pour vous faire croire que nous sommes si légers dans notre propos que nous révoquons légèrement ce que nous avons décidé avec maturité »

Tendances de l'écrit médiéval



-  Production/conservation Forgerie
-  Fictionnalisation
-  Fiction
-  Autorité de l'écrit (droit)

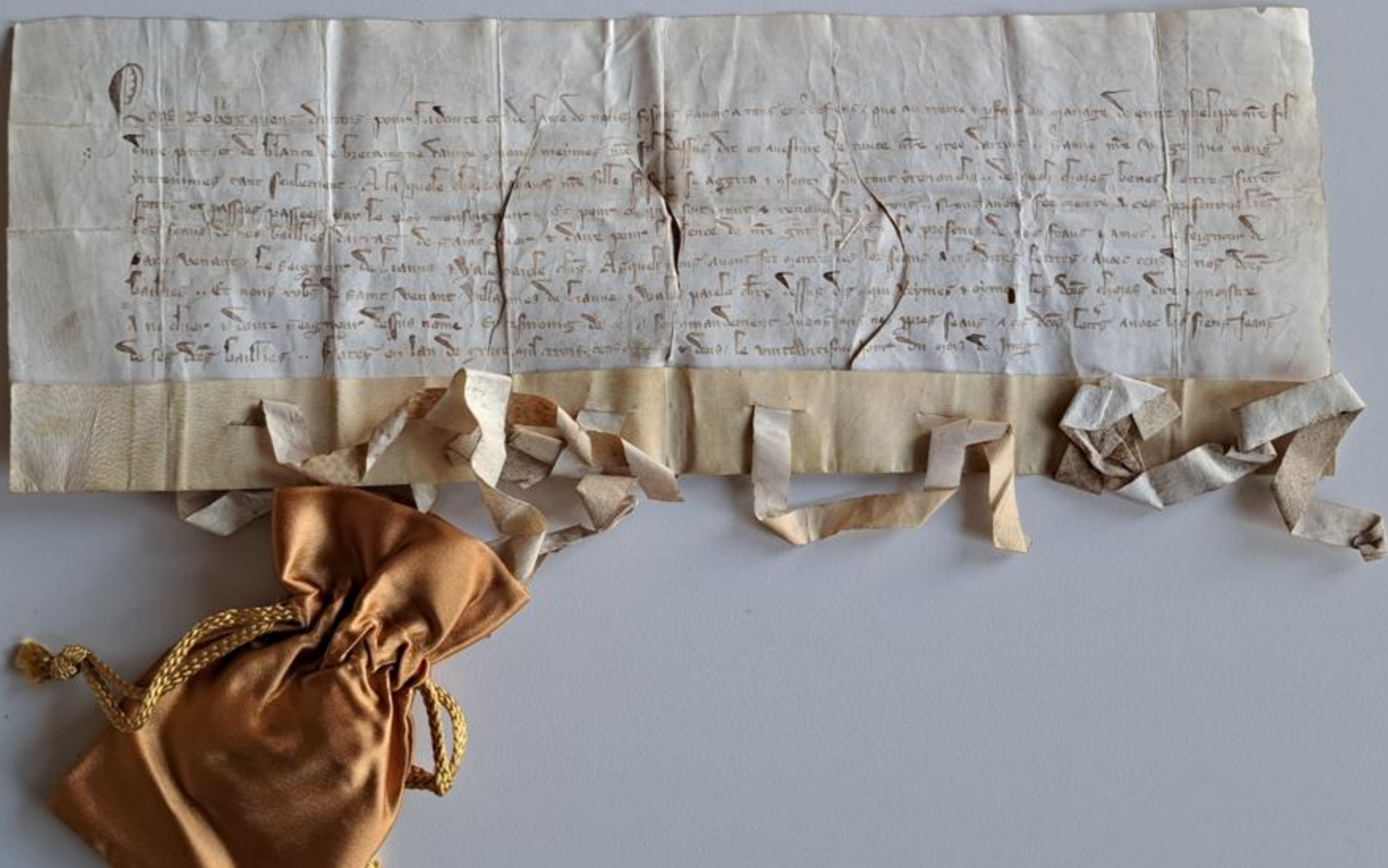
Tendances de l'écrit médiéval



-  Production/conservation Forgerie
-  Fictionnalisation
-  Fiction
-  Autorité de l'écrit (droit)

 Production/conservation écrit

Dossier 4: Les rigueurs de la justice: le procès de Robert d'Artois



Pour ce que vous en avez pour l'ordonne et le faire de n'importe quel...
d'ice port et de blanche...
d'ordonne...
font...
les...
bailles...
Le...
bailles...
A ne...
de ses...

[illegible]

1302

2

J. 439 . n^o 2



De pmiere lre pcellee du seel le Roy ph. de la Reine des lres du mariage es quelles
parlent Robt Cuens d'Anjou Jehan Cuens de Bretagne et Jehan ses amies filz. de le donee Robt
nous metrons et aues mis de maintenant me de fil ph. en poss. de lre et pmiere li et ses honrs mis
de toute la contee d'Anjou, revenue a nous la contee par le cours de me vie et revenue de lre
de terre. Je fil auent que le dit ph. morist avant la de blanche de sent donee de la rene
de Condee et de Dunfront et de Bern. et de nuy. lures de tre a assent en Anjou, a Capdimes
et ailleurs et regrent les deffus de ces choses estre confirmees du Roy. puis dit que le
Roy de sa auctor royal et de et comme s'enice les confirme et supplie tout deffaut et efface tout de
an. ce. ro. et ce. costume se aue pa au strair

de ceste lre. les empreins l'ore et le pehemis sont fies combie que le seel et la cire et la pte pte ing
et mien et semble que l'empreins du seel soit uolente et l'usage du Roy n'est mis d'ore et si est
tore cossie ne de la empreins come d'ore pte et estre forme de maille de seel. les pteus ou pte
res des lres du seel sont trop lures et outre la maniere acoustume de la chancelerie
Je il na en la lre ne nuy. de nuy. ne par au elle est pte ne ne pte les pteus en forme ne
en d'ore acoustume et confirmatios

Je ceste lre ne pte la trouuee auoir que enregistre deus la chancelerie
Je la lre du seel na pas coteur acoustume

Je le pehemis est nuy. de d'ore coteur et nuy. tel come lon a acoustume es lres roials
mes est lures a receuon effaceure

Je d'ore lon regarder a ce que la Cuens Robt en ale lre retient la contee a sa vie combie que
l'hyponens nait dit que nuy. que l'hyponens

Je a ce que de que se la Cuens morist sen auoir ordonne de d'ore lures de terre des
retourneront a ph. et a ses honrs

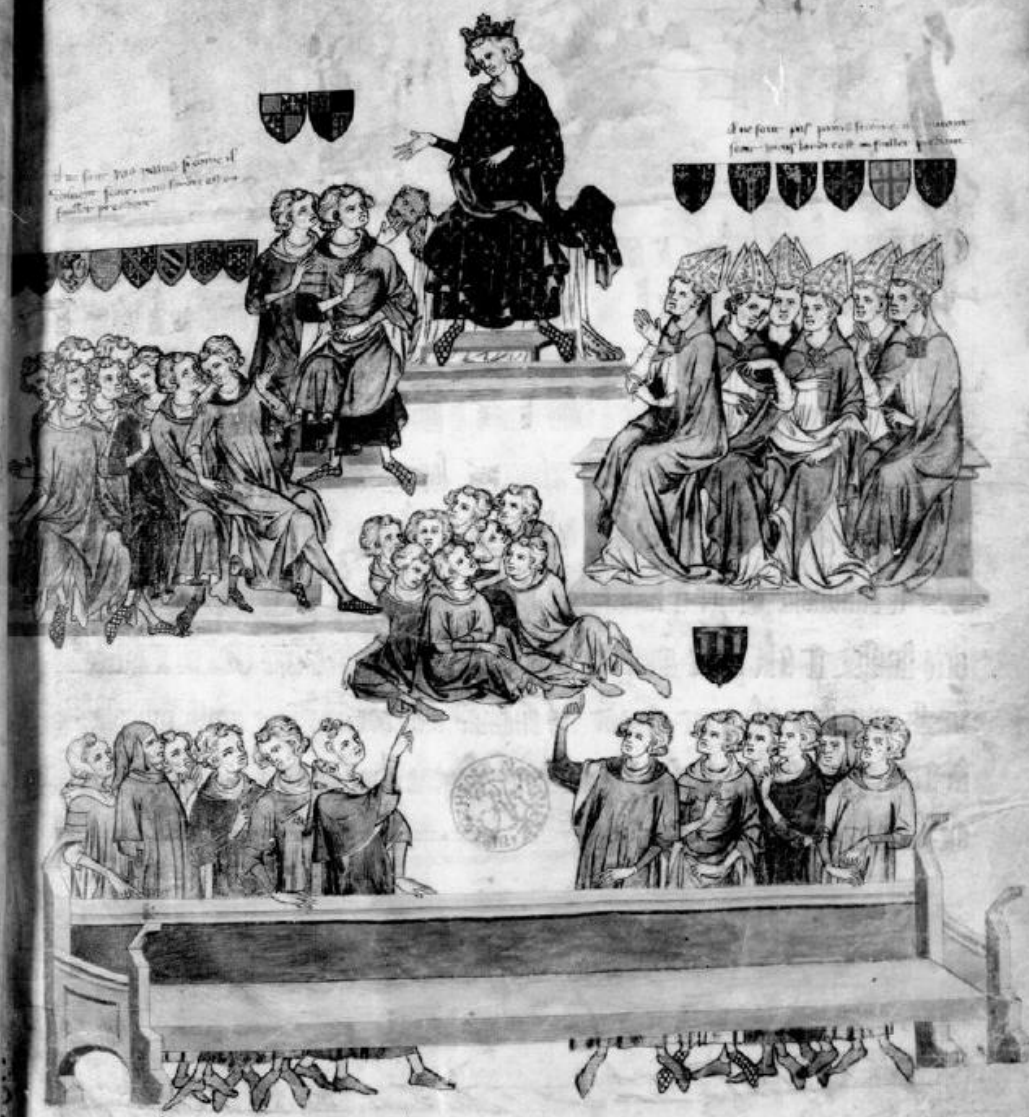
Je au temps que le mariage fu fait et l'adme de ceste lre et l'usage de la contee arabaue

Je a ce que es lres de l'adme du Roy ph. le bel est faite mention des lres du mariage du
dit mariage les quies deues et d'ore les autres lres pteus et ordonne le dit Roy ce qd
en fit

Je en pte quies lres du Roy ph. qui morist en Anjou et du ph. le bel et faite collon
de seel

mem que la d'ore de la lre fu lre an. ce.

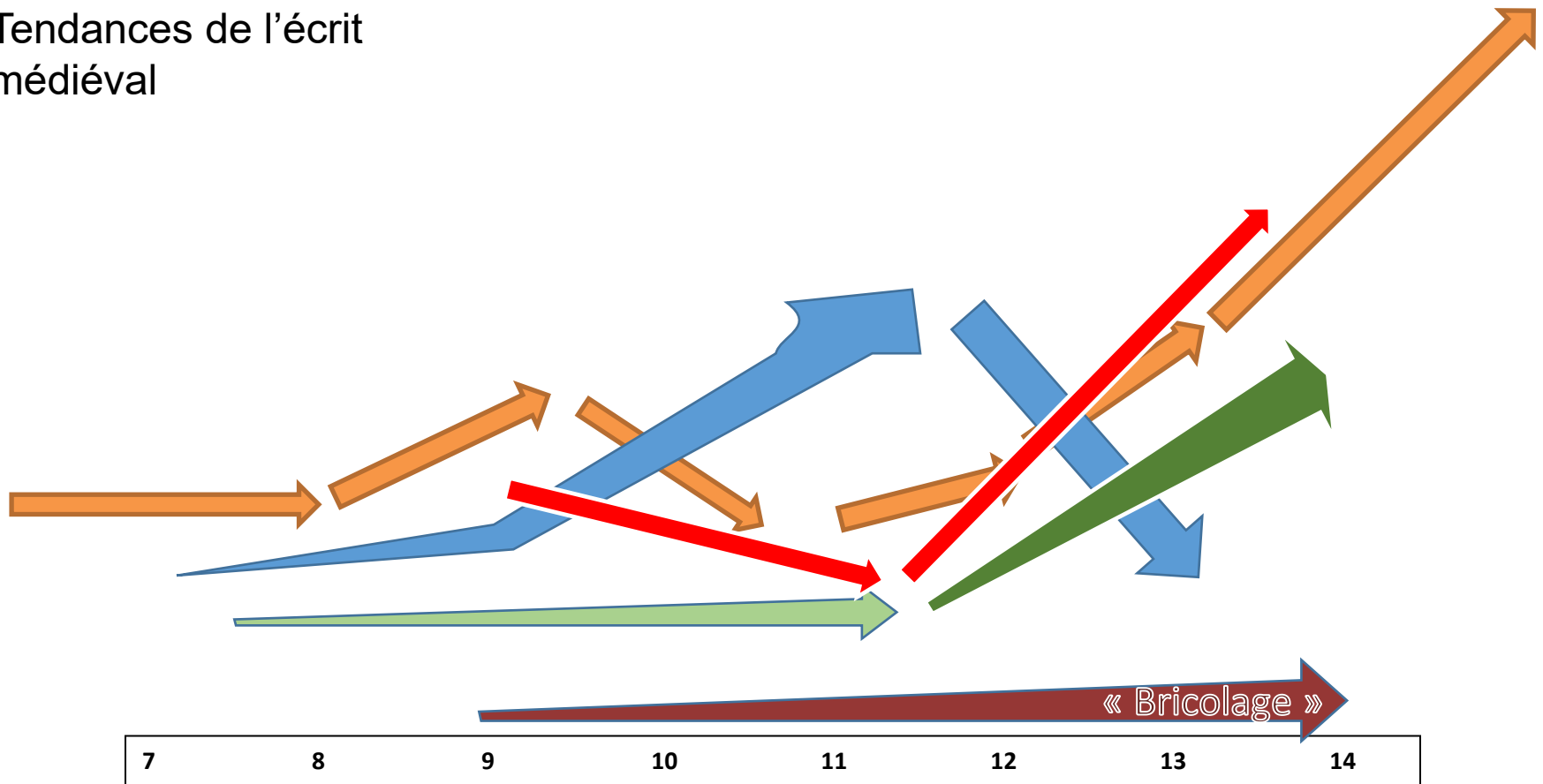




Il ne fait pas valoir sonne il
d'aucun fure, car fure est un
faulx p'ceder

Il ne fait pas valoir sonne il
d'aucun fure, car fure est un
faulx p'ceder

Tendances de l'écrit médiéval



-  Production/conservation Forgerie
-  Fictionnalisation
-  Fiction
-  Autorité de l'écrit (droit)

 Production/conservation écrit

La fin des faux?

L'empire des réseaux
sociaux et la menace
des Deep and Cheap
Fakes

Conclusions

